



Paris, le 12 juin 2023

## PROGRAMME EMTN 2023

Conformément à la réglementation en vigueur, CAFFIL annonce que son programme EMTN 2023 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 12 juin 2023 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/programme-emt> (rubrique Investisseurs)